

Des Monts du Forez au Puy-en-Velay

Du samedi 9 octobre 2021 au dimanche 17 octobre 2021

Organisateur : [François Goutorbe](#)

Niveau : **Moyen+**

Avec accord : **Oui**

Itinérant avec portage

Effectif maximum : **8**

Gîtes d'étape



Source : parc-livradois-forez.com

Présentation générale

Les Monts du Forez sont une chaîne de montagnes dans le nord-est du Massif Central, qui s'étend sensiblement nord – sud. Les Monts du Forez à l'ouest et les Monts du Lyonnais à l'est encadrent la plaine du Forez (Montbrison, Saint-Étienne). Ils culminent à Pierre-sur-Haute, à 1 634 m. À l'ouest, s'étend la vallée de la Dore (Thiers, Ambert). Il s'agit d'un massif granitique au climat semi-continental.

Le GR3 suit la crête des Monts du Forez. Nous serons en bordure du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez qui est plutôt centré sur la vallée de la Dore. Nous jouerons à saute-mouton entre les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme.

Le GR3 traverse une région de landes entre 1 400 et 1 600 m d'altitude appelée les Hautes-Chaumes. **La traversée des Hautes-Chaumes est déconseillée par temps d'orage. Si c'est le cas, je serai contraint**

d'avoir recours à un plan B qui pourra entraîner des dépenses supplémentaires (taxi...) à partager par tous.

Nous partirons de Noirétable, situé à 680 m dans la vallée de l'Anzon.

Les jours suivants, direction le Sud par le Col du Béal (1 390 m), Pierre-sur-Haute, le Col de la Chamboite (1 483 m), le Col de Supeyres (1 365 m).

Nous passerons à Usson-en-Forez, Valprivas, Retournac, Vorey et Le Puy-en-Velay, point de départ du Chemin de Compostelle.

Niveau et esprit

Allure Moyen + et à l'affût des curiosités, des points de vue et sites historiques. Participation à la préparation des repas lorsque cela sera le cas.

Transport

Aller : Départ Paris **Gare de Lyon** samedi 9 octobre à 7 h 52, arrivée à Noirétable à 13. h 50 (changement à St Étienne). Rendez-vous sur le quai à 7 h 35.

Possibilité de n'arriver que le 10 octobre en partageant les frais de taxi de Noirétable au Col du Béal avec une participante.

Retour : Départ Le Puy-en-Velay dimanche 17 octobre à 16 h 01, arrivée Paris Bercy à 21 h 57 (changement à Clermont-Ferrand). Possibilité de passer la nuit de dimanche à lundi sur place pour visiter Le Puy, retour **par le train de 16 h 11.**

Hébergement et repas

Les hébergements seront constitués de gîtes d'étape et, à une occasion, de bungalows. Nous serons en chambres de 2, 3 ou 4 mais parfois en dortoir.

Nous prendrons la demi-pension chaque fois que possible. Sinon, il faudra soit préparer le dîner (deux fois), soit aller au restaurant (deux fois).

Programme

Samedi 9 octobre

Trains pour Noirétable (changement à St Étienne-Châteaucreux, A 10 h 51, D 12 h 20).

Pique-nique dans le train.

Marche de Noirétable à Notre-Dame de l'Hermitage.

Noirétable n'est pas sur le GR3. Nous commençons donc par piquer à l'ouest pour le rejoindre à La Fortie, dans la vallée de la Semaine.

Si le temps (la montre et/ou la météo) le permet, nous ferons un détour par un sommet local (1 198 m), dans le Bois de Pamole, où se trouve une table d'orientation.

Hébergement au monastère de Notre-Dame de l'Hermitage, lieu de pèlerinage qui remonte au IX^e siècle. Les bâtiments actuels remontent à 1746. Le sanctuaire est géré par la communauté de la Congrégation des sœurs de Notre Dame de la Salette.

Du haut du rocher de la Peyrotine, au Nord du site, un vaste panorama nous attend, allant jusqu'aux Alpes.

À 1 110 m d'altitude, l'Hermitage est en pleine nature, pas de ravitaillement.

Hébergement en chambres « confort », demi-pension.

Environ 15,5 km, + 680/- 310 m

Sandwich : 4 €

Panier-repas : 11 €

Dimanche 10 octobre

Marche de l'Hermitage au Col du Béal (1 387 m).

Le GR3 pique nettement au sud et, sur une bonne portion du trajet, suit exactement sur les crêtes la limite entre les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme.

Au Goutterin, près de la Chamba, nous aurons un gué à franchir (plan B : la route).

À mi-chemin, nous passerons par le col de la Loge (1 252 m) où se trouve une station de ski de fond.

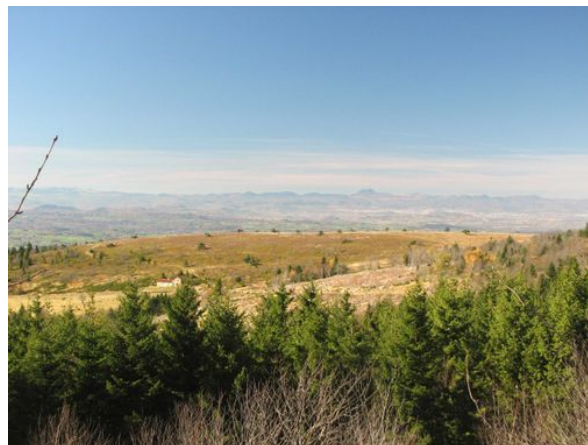
Plus loin, le lieu-dit les deux Boules fait référence à deux « bolles », mot qui signifie bornes. Il s'agit de deux bornes dressées entre la forêt et les Hautes-Chaumes.

Le faite du massif est formé de 8 000 hectares de landes, appelées les Hautes-Chaumes, qui s'étendent sur une vingtaine de kilomètres sensiblement nord – sud, constituées de callunes (bruyères) et de genêts ; y fleurissent la gentiane jaune et le lys martagon. Il s'agit d'un site Natura 2 000.

Peu avant d'arriver au Col du Béal, une table d'orientation nous attend à La Roche Courbe.

Le Col du Béal, qui est le plus haut passage routier à travers les Monts du Forez, permet de relier les vallées du Lignon à l'Est et de la Dore à l'Ouest.

Un observatoire permet de se familiariser avec ce site et son environnement.



Source : ambert-camping.com

Environ 18 km, + 590/- 310 m

Installation dans un chalet – auberge, demi-pension.

Pas de ravitaillement.

Pique-nique : 8,50 €

Lundi 11 octobre

Marche du col du Béal au Col des Supeyres.

Le GR3 s'élève pour passer par le Col de la Chamboite (1 485 m) puis par le point culminant des Monts du Forez, Pierre-sur-Haute, 1 634 m, hérissé d'antennes à usage militaire, qui permet de découvrir un vaste panorama.

Peu après Pierre-sur-Haute nous ferons un crochet pour aller rendre visite aux Burons de la Richarde et visiter la chapelle qui les jouxte. Nous entamons ensuite une grande descente.

Le GR3 continue de partir au sud en passant alternativement du département de la Loire à celui du Puy-de-Dôme.

Au carrefour de Pégrol, nous nous écartons du GR3 pour rejoindre le Col des Supeyres.

Installation dans un chalet, demi-pension.



Source : randos-loireforez.com

Petite étape, environ 14,5 km, + 285/-315 m

Petit ravitaillement de produits locaux

Panier repas : 7 €

Nota : en cas de mauvais temps, nous emprunterons une variante qui passe par la vallée du Fossat et la forêt de la Richarde, en contrebas.

Mardi 12 octobre

Marche du Col des Supeyres à Le Roy

Nous commençons par rejoindre le GR3 en partant à l'est.

L'absence de tout hébergement à St Anthème m'a conduit à m'écarter du GR3.

Peu après le Col des Supeyres nous passerons à proximité d'une grande jasserie (c'est-à-dire une vaste ferme d'estive), la jasserie du Coq Noir (ou du Grand Génévrier) qui malheureusement sera fermée.

À Baracuchet, le chemin passe à proximité d'une borne appelée la Borne aux Sept Trous, qui rappelle le rôle de limite territoriale longtemps attribué au col de Baracuchet tout proche.

Nous arrivons à La Roy, à proximité du Col de l'Homme Mort (1 163 m) en souvenir d'un papetier assassiné en 1795.

Environ 16 km, + 175 /- 380 m.

À Le Roy, un taxi nous mènera à Richard de Bas, dans la vallée du Lagat, où nous visiterons un moulin à papier et musée du papier.

Le Moulin Richard de Bas est le dernier moulin à papier artisanal d'Auvergne. Cette région fut l'une des premières à produire du papier en France et ce dès le début du XIVème siècle. Les nombreux moulins à papier de la région utilisaient l'eau de la Dore et de ses affluents. Le papier y était fabriqué à partir de chiffons.

Le Moulin Richard de Bas permet de découvrir la technique de fabrication d'un papier d'exception, qui a par exemple été utilisé pour l'impression de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, de l'exemplaire unique de la constitution de 1958, des diplômes de Prix Nobel etc. La spécialité du moulin est un papier dans lequel sont inclus des pétales de fleurs (en été).

Le Moulin Richard de Bas a été classé Monument Historique en 1983 ainsi qu'Entreprise du Patrimoine Vivant en 2020. Il a entamé avec d'autres moulins à papier européens (Pologne, Allemagne) une démarche après de l'UNESCO pour une reconnaissance du patrimoine qu'ils représentent.

Visite du moulin et du musée, puis petite marche pour rejoindre notre hébergement.



Source : my-travel-pass.com

2,3 km, + 165 m

Installation dans une auberge de jeunesse.

Demi-pension.

Pas de ravitaillement.

Panier repas : 7,50 €

Mercredi 13 octobre

Le taxi nous descendra à Saint-Clément-de-Valorgues pour nous rapprocher du GR3.

Marche de Saint-Clément-de-Valorgue (ravitaillement) à Usson-en-Forez.

Nous rejoignons le GR3 un peu au nord de Ferréol qui comporte une chapelle et une vierge des Voyageurs ainsi qu'un calvaire et un abreuvoir anciens.

Nous traversons la Chapelle-en-Lafaye, premier bourg depuis Noirétable.

La Chapelle-en-Lafaye est en balcon au-dessus de la vallée de l'Andrable à l'Ouest. Son église est à visiter. Un kilomètre plus loin, nous traversons Montarcher, village perché et fortifié, où nous trouverons une table d'orientation (vue sur le Mézenc et, par beau temps, sur le Mont Blanc).

À noter une particularité administrative de la Chapelle-en-Lafaye : le territoire de la commune est scindé en deux parties distinctes, séparées par la commune de Montarcher. Cette « exclave » est assez vaste car elle comporte 7 des 12 hameaux de la commune.

Nous nous écartons un fois de plus du GR3 pour prendre le GR765 vers le sud-ouest (nous évitons Estivareilles qui ne comporte pas d'hébergement).

Environ 22,5 km, + 460/- 470 m

Installation dans 2 chalets

Courses à faire pour préparer le dîner et le petit-déjeuner (Intermarché à côté) ainsi que les pique-niques.

Jeudi 14 octobre

Marche de Usson-en-Forez à Valprivas

Quelques kilomètres après Usson nous traverserons le village de Saint-Pal-de-Chalençon, une ancienne place forte qui conserve quelques tours et trois portes ainsi que, dans le bourg, de vieilles maisons à tourelles avec des fenêtres à meneaux.

Nous traversons la vallée de l'Andrable pour monter à Valprivas où nous retrouvons le GR3.

Le château de Valprivas remonte à 1341, mais il a subi de nombreuses transformations, notamment au XVI^{ème} siècle. L'édifice se présente comme une forteresse médiévale comportant, à l'extérieur, un décor Renaissance soigné. La chapelle comporte un décor peint réalisé au début du XVII^{ème} siècle. Construit à l'origine sur un plan carré et flanqué sur les angles nord-ouest et sud-ouest de deux tours rondes, le château fut privé, en 1793, de son angle sud-ouest avec sa tour.

Les nouveaux propriétaires du château ont l'intention de l'ouvrir aux visiteurs (visite sous réserve donc).



Source : auvergne-centrefrance.com

Installation dans le gîte communal de Valprivas.

Aucun ravitaillement.

Dîner et petit déjeuner pris dans un restaurant.

Sandwich

Environ 18,5 km, + 465/- 560 m

Vendredi 15 octobre

Marche de Valprivas à Retournac.

Nous redescendons dans la vallée de l'Andrable que nous franchissons sur une passerelle.

À mi-chemin nous longeons puis traversons l'Ance qui se jette dans la Loire à Bas-en-Basset.

Nous arrivons à Retournac, sur la Loire.

Sur son territoire s'élèvent de nombreux sucs, petits sommets volcaniques caractéristiques de la région du Velay.

Installation dans des chambres d'hôte.

Dîner dans un restaurant.

Ravitaillement.

Environ 19 km, + 475/- 770 m.

Samedi 16 octobre

Marche de Retournac à Vorey-sur-Arzon.

À Retournac, le GR3 se divise en plusieurs branches partant vers l'Ouest.

Nous commencerons par longer la Loire, puis nous prenons de la hauteur (400 m environ), de sorte que nous allons surplomber et bénéficier de larges panoramas sur la vallée, notamment à Artias et Roche-en-Régnier (tables d'orientation).

Puis nous redescendons vers Vorey-sur-Arzon, coincé entre la Loire et la montagne de Capala.

Vorey se trouve à la convergence de plusieurs rivières ou ruisseaux qui se jettent dans la Loire : l'Arzon, mais aussi le ruisseau de Chambeyron, le Tizou et le ruisseau de Ramey.

Installation dans un gîte communal.

Dîner et petit déjeuner à préparer soi-même.

Ravitaillement.

Environ 20,5 km, + 600/- 580 m.

Dimanche 17 octobre

Marche de Vorey-sur-Arzon à Polignac.

Au départ de Vorey nous commencerons par longer la Loire, puis nous passerons au pied du Suc de Céneuil, et descendrons dans la plaine de St Vincent.

Plus loin, à la hauteur de Lavoûte-sur-Loire, nous devrions apercevoir, de l'autre côté de la Loire, le château de Lavoûte-Polignac (XVI^e siècle), installé sur une butte dans une boucle du fleuve.

Nous arrivons au village de Polignac, curieusement bâti autour d'un pic basaltique surmonté d'une forteresse. Cette forteresse fut la maison de guerre de la famille Polignac, le château de Lavoûte-sur-Loire étant la maison de repos. Après avoir visité la forteresse, George Sand y situe l'un de ses romans, *Le marquis de Villemer*.



Source : my-travel-pass.com

À Polignac, un taxi nous attend pour nous conduire à la gare du Puy-en-Velay.

Environ 20,5 km, + 600/- 400 m.

Retour sur Paris.

Fin de la sortie.

Pour les volontaires : installation dans un grand centre d'accueil.

Me prévenir dès votre inscription pour que je fasse les réservations.

Demi-pension ou dîner dans un restaurant.

Lundi 18 octobre

Le matin : visite du Puy (circuit proposé par l'Office du Tourisme du Puy).

L'après-midi : boucle du GR3 sur les hauteurs au nord du Puy, Aiguilhe (5 km, + 120/- 120 m).

Train à 16 h 01.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers :

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport valide.
- Carte Vitale.
- Carte bancaire ou espèces.

Marche et portage :

- Chaussures de marche pas trop lourdes.
- Bâtons recommandés.
- Sac à dos de 30 à 40 litres.
- Poche à eau à tuyau de 2 litres.

Alimentation :

- Un pique-nique et eau pour la première journée.
- Couteau suisse, cuillère, tasse.

Hygiène :

- Savon, brosse à dents, gant, petite serviette, mouchoir, papier toilette.
- Masques, gel hydro-alcoolique.

Vêtements :

- Chaussettes et slip (1 rechange).
- Chemisette ou tee-shirt manches courtes et manches longues (1 rechange).
- Pantalon ou short (1 rechange).
- Chapeau ou casquette.
- Un coupe-vent.

Pluie ou froid :

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Surpantalon de pluie, guêtres "stop tout".
- Housse de pluie du sac à dos.

- Tour de cou ou écharpe.

Sécurité :

- Pharmacie personnelle
- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Crème solaire et lunettes de soleil.

- Lampe frontale.

Nuitées :

- Drap-sac, bouchons d'oreille, sandales.
- Un gîte ne fournit pas de drap-housse.

Participation aux frais

360 €

Incluant : les transports en taxi, la visite mentionnée au programme, les frais d'organisation.

N'incluant pas : le repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons. Voir détail ci-après.

Jour	Compris	Non compris	Commentaires
9 octobre	Demi-pension	Train Paris - Noirétable	
10 octobre	Demi-pension		
11 octobre	Demi-pension		
12 octobre	Taxi Visite du moulin Demi-pension		
13 octobre	Taxi Nuitée Courses pour le dîner et le petit-déjeuner		Dîner et le petit-déjeuner à préparer
14 octobre	Nuitée Petit-déjeuner	Visite du château de Valprivas (le cas échéant) Dîner (restaurant)	
15 octobre	Nuitée Petit-déjeuner	Dîner (restaurant)	
16 octobre	Nuitée Courses pour le dîner et le petit-déjeuner		Dîner et le petit-déjeuner à préparer
17 octobre	Taxi	Train Le Puy-en-Velay - Paris	
Tous les jours		Pique-nique	

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 6 août 2021** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Aspects sanitaires

La rédaction de cette fiche technique est terminée le 21 juillet. Elle ne présage pas des conditions sanitaires qui prévaudront en octobre, il conviendra de s'y plier sans réserve. Il est possible que le passe sanitaire soit requis.